



Enfance-Jeunesse

<http://preprod.creonnais.alienor.com/y-vivre/enfance-jeunesse/>

Bilan Enfance Jeunesse



Le bilan Enfance Jeunesse pour l'année 2017 s'est tenu le 15 juin 2018, à Sadirac. Ce fut l'occasion de faire le point sur les actions menées avec les partenaires institutionnels et associatifs afin de continuer à proposer des services de qualité aux familles du territoire, de la petite enfance à la jeunesse.

Étaient représentés les 4 associations mandatées par la CCC dans le domaine de l'enfance et la jeunesse (La Ribambule, LJC, Kaléidoscope et la Cabane à Projets), les gestionnaires d'accueils périscolaires communaux, la Caisse d'Allocations Familiales, la CCC par ses élus et techniciens en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'action sociale.

[Accéder au PowerPoint du Bilan Enfance Jeunesse 2017](#)

Organisation des centres de loisirs du mercredi

Suite au décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, les communes se voient offrir la liberté d'organiser une semaine scolaire sur 4 jours. Sur la Communauté de Communes du Créonnais, seules les communes de Créon et de Sadirac resteront sur une semaine scolaire de 4.5 jours. Les autres communes et regroupements pédagogiques passeront donc à 4 jours.

A partir du mercredi 5 septembre 2018, vos enfants auront ainsi la possibilité d'être accueillis par l'association LJC sur 4 pôles de loisirs :

- Pôle de Baron (journée complète avec repas) : accueil des enfants de Baron, Cursan, Loupes, Camiac et Saint-Denis, Haux, Madirac, Saint Genès de Lombaud, La Sauve, Capian et Villenave de Rions
- Pôle Sadirac (1/2 journée) : accueil des enfants scolarisés à Sadirac
- Pôle de Créon (1/2 journée) : accueil des enfants scolarisés à Créon
- Pôle sportif de Lignan (1/2 journée) : accueil des enfants scolarisés à Créon et Sadirac, avec navette (autres communes : voir avec LJC)

Plus d'informations ici : [Rentrée scolaire 2018 : du nouveau pour les accueils de loisirs du mercredi du mercredi](#)

- **La compétence Enfance Jeunesse** : La Communauté de Communes du Créonnais s'est engagée, dès sa constitution, à élaborer une politique territoriale en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse.
- **Les associations dites de service public** : A ce titre, elle coordonne un réseau d'acteurs associatifs partenaires de cette politique ainsi que des communes gestionnaires d'accueil périscolaire . Ceux-ci sont associés à l'exécution d'une activité d'intérêt public local.
- **Le Contrat Enfance Jeunesse** : La CCC prend en charge financièrement les contrats d'objectifs élaborés avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et la Mutualité Sociale Agricole.
- **Les partenaires institutionnels** :



- **Les associations partenaires de la CCC** :
- [La Ribambule](#),
- [LJC](#), (Loisirs Jeunes en Créonnais)
- [Kaléidoscope](#)
- Les conventions CdC - Associations :
- [Convention La Ribambule](#)
- [Convention LJC](#)
- [Convention Kaléidoscope](#)
- [Convention Cabane à Projets](#)



PEDT - Pacte Éducatif du Créonnais

Profitant de la nécessaire évaluation du Projet Educatif de Territoire 2014-2017, le territoire du Créonnais a su impulser une démarche ambitieuse au plus proche des acteurs éducatifs qu'ils soient parents, enseignants, animateurs, élus territoriaux ou associatifs, pour écrire le projet 2017-2020.

Plus de 90 personnes ont contribué et donc permis la réalisation d'un nouveau projet éducatif territorial, appelé Pacte Éducatif du Créonnais, grâce à leur investissement au sein de groupes de travail et de comités d'évaluation.

Se voulant plus ouvert aux diverses structures et actions enfance qui dynamisent le territoire, il devrait permettre de lier et d'animer tous les acteurs éducatifs du territoire en améliorant les conditions d'accueil des enfants.

Pour consulter le document dans son intégralité, veuillez [cliquer ici](#).